



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Quelques conseils
pour empêcher les
infections provenant
**d'animaux de
compagnie et
de zoos pour
enfants**



Canada



Les animaux de compagnie font partie de la famille dans de nombreux ménages canadiens. Les propriétaires de ces animaux doivent toutefois prendre des précautions lorsqu'ils s'en occupent et manipulent leurs aliments. Même si vous n'avez pas d'animaux, soyez prudent en leur présence, par exemple lors d'une visite à un zoo pour enfants.

Lavez-vous les mains *après avoir touché un animal*

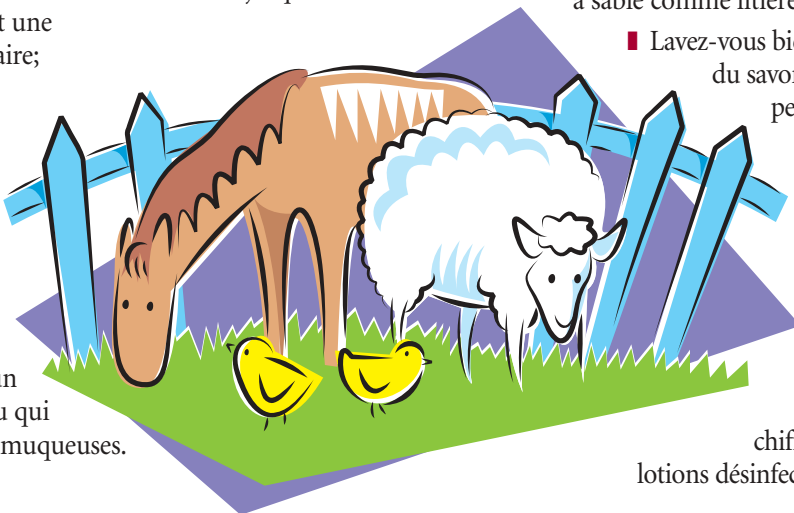
Qu'est-ce qu'une zoonose?

- Les zoonoses sont des maladies que les animaux transmettent aux humains. Les personnes dont le système immunitaire est affaibli, les personnes âgées et les jeunes enfants y sont particulièrement vulnérables.
- Certaines zoonoses sont très dangereuses pour les humains, comme l'infection à *E. Coli* 0157:H7, la salmonellose, la toxoplasmose, la tuberculose et la rage.
- Les médecins peuvent généralement traiter les personnes souffrant d'une zoonose. Cependant, certaines zoonoses non traitées peuvent être mortelles.

Comment se transmettent les zoonoses?

Les humains peuvent attraper certaines zoonoses :

- en touchant des animaux et en ne se lavant pas les mains tout de suite après;
- en ne cuisant pas les viandes et les volailles jusqu'à ce qu'elles atteignent une température sécuritaire;
- par les égratignures, les morsures et la salive des animaux;
- par le contact avec les excréments d'animaux et la poussière d'excréments;
- par le contact avec un animal qui tousse ou qui éternue, ou avec ses muqueuses.



Comment nous protéger ma famille et moi-même?

- Demandez à un vétérinaire de vérifier si votre animal de compagnie a une maladie.
- Établissez un calendrier pour faire vacciner et vermifuger (débarrasser des vers) votre animal de compagnie.
- Gardez votre animal propre et bien toiletté. Faites-lui couper les griffes régulièrement.
- Utilisez des gants jetables lorsque vous nettoyez les cages, les bacs à litière, les enclos et les aquariums.
- Nettoyez chaque jour les cages, les bacs à litière et les enclos d'animaux. Mettez la litière souillée dans un sac en plastique pour la jeter aux ordures. Les femmes enceintes ne devraient jamais toucher la litière des chats.
- N'utilisez pas les déchets des animaux comme engrais.
- Couvrez le bac à sable de votre enfant lorsqu'il a fini de jouer. Les chats aiment utiliser les bacs à sable comme litière.

- Lavez-vous bien les mains avec du savon et de l'eau chaude pendant 20 secondes immédiatement après avoir manipulé ou caressé un animal, ou ramassé ses excréments (notamment les reptiles). S'il n'y a pas de savon et d'eau, utilisez des chiffons jetables ou des lotions désinfectantes.

- Ne laissez pas vos animaux manger de la viande crue, boire dans la cuvette de la toilette, fouiller dans les ordures ou manger des déchets.
- Vous et votre animal devez éviter d'entrer en contact avec des animaux sauvages, des rongeurs et leurs excréments.
- Lavez-vous toujours bien les mains avec du savon et de l'eau chaude pendant 20 secondes :
 - après avoir touché vos animaux de compagnie;
 - après avoir touché leurs aliments, leurs friandises et leurs jouets;
 - avant de préparer ou de manger des aliments.

- Éloignez vos animaux de compagnie des endroits où vous préparez la nourriture.



Nous assurons la salubrité des aliments au Canada

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est l'organisme canadien chargé de faire respecter la réglementation sur la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux.

La salubrité des aliments et la protection des consommateurs sont essentiels à la santé des Canadiens. La salubrité des aliments au Canada est le pivot de toutes les activités de l'ACIA.

Pour de plus amples renseignements sur la salubrité alimentaire, visitez le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à www.inspection.gc.ca

**Agence canadienne d'inspection
des aliments
Affaires publiques
59, promenade Camelot
Nepean (Ontario) K1A 0Y9**

N° de cat. : A104-13/2003F

ISBN : 0-662-88599-6

P0233F-03